



Camping Villas Caravaning La Manga

Cartagena, le 27 février 2008

Cher associé,

Le 11 déc. nous avons eu l'assemblée de la communauté, et de nouveau il s'est produit la même chose que les années précédentes : la majorité des votes des copropriétaires sont contre l'augmentation des frais et des comptes mal présentée, et la majorité des parcelles de Costa Cálida approuvent tout, et nomment unilatéralement le président, etc. ainsi que les nouvelles charges, (278.85 pour les petites parcelles, 401.99 pour les grandes et 562.78 pour les super-grandes), illégalement établie, mais ils l'encaissent, et nous devons payer jusqu'à ce que les juges disent le contraire. (L'acte de l'assemblée de déc. nous ne l'avons pas encore reçue).

L'association (tous) va engager 2 actions en justice, une pour annuler la dernière assemblée, (demande civil), car c'est obligé de la faire, et l'autre pour présomption d'escroquerie, (demande pénal) en base de la mauvaise gestion que l'administrateur a contre les propriétaires, surtout en rapport à l'économie, (car ça nous préoccupe à tous) ainsi que les décisions à prendre sur la vie à l'intérieur du camping.

Nous sommes convaincus qu'ils nous escroquent depuis plusieurs années, et on continuera à chercher des chemins et moyens pour le prouver, pour qu'ils nous rendent ce qu'ils nous doivent, et qu'ils soient punis par la justice.

Sur le conseil de notre avocat, nous allons présenter une plainte pénale au nom de l'association, et une plainte civil, au nom de toutes les personnes qui ont fait les pouvoirs devant notaire, (jusqu'à présent plus de 200), pour continuer à demander la justice à laquelle nous avons droit. Si un propriétaire qui a fait les pouvoirs ne veut pas être inclus, est prié de nous informer de suite.

Le comité veut proposer pour les mois de juillet et août des nouvelles mobilisations, **tous les samedis**, à l'intérieur du camping, pour protester de l'aptitude de mépris à la justice, (ils n'ont pas encore payé à José Sanguino les presque 300 euros de la résolution judiciaire ferme depuis septembre 07) pour le traitement que nous recevons par l'administrateur contre les propriétaires ; pour l'augmentation des charges, parce que nous voulons décider et contrôler les frais ; contrôler les compteurs d'eau et électricité ; décider quoi faire avec le mini golf (il a été détruit), l'utilisation des pistes de tennis, ainsi que toutes les installations que nous avons sur les écritures, les activités pour tous, etc. jusqu'à qu'ils nous écoutent et fassent ce que la majorité des propriétaires décident librement.

Nous avons un objectif important : continuer à faire des pouvoirs devant notaire pour les votes, pour que l'association ait le plus possible de votes et aussi un plus grand nombre de parcelles (quota) , en bénéfice de tous, pour finir avec cette arnaque.

Et c'est possible. Nous devons expliquer à tous, associés ou non, qu'il est très important de décider, par majorité, ce qu'on fait avec notre argent, l'attention prioritaire et spéciale envers les propriétaires.

Pour finir, rappeler à tous les associés, d'être à jour avec les cotisations de l'association, mais le plus important, est d'arriver au maximum des propriétaires qui ne sont pas associés, pour collaborer ensemble.

La demande pour réclamer le trop payé, nous allons attendre, voir qui va nous le rendre, on essaiera que ce soit Costa Calida SA.

Salutations du comité.